

Mérignac, le 15 novembre 2023

## **DROIT DE GRÈVE ATTAQUÉ : MOBILISATION ENCLENCHÉE**

L'offensive se concrétise. Les pouvoirs publics entendent définitivement entériner l'attaque contre notre droit de grève, initiée par le sénateur Capo-Canellas au printemps dernier. Ce principe de déclaration préalable que souhaite instaurer l'administration, en superposition de l'actuel service minimum, constitue une entrave sans précédent et unique, de notre droit constitutionnel.



La promulgation de la loi obligeant les contrôleurs à se déclarer grévistes 48h à l'avance aura des conséquences directes sur tous les aspects de notre vie professionnelle (effectifs, TDS, droit à congés, moyens techniques, ressources des subdivisions, etc...), sachant qu'aucune garantie n'a été présentée sur la modification des règles régissant le service minimum...

**En réponse, L'UNSA-ICNA, accompagné de l'USAC-CGT, de la CFDT et du SNNA-FO, appelle les contrôleurs de Mérignac à se mobiliser pour leur avenir en défendant le droit de grève de la profession le 20 novembre !**